



ATTESTATION DE CAPACITE

N° 58592

Délivrée en application de l'article R543-99 du Code de l'environnement

Conformément à l'article R.543-99 du Code de l'Environnement, QUALICLIMAFROID, agréé par arrêté du ministère de l'écologie en date du 29 Août 2008, renouvelé par arrêté du 10 Septembre 2013 et par arrêté du 25 mars 2019 atteste que l'opérateur :

MALTEX
1325 Rue Nationale
59710 MERIGNIES

SIRET n°49311538000021

dispose des capacités nécessaires pour intervenir sur les équipements et réaliser les activités suivantes :

CATEGORIE I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de cinq (5) ans sur la base du programme de certification défini par l'Arrêté du 30 juin 2008 et des conditions générales de services applicables à la demande de délivrance des attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes.

Validité du : 17/09/2021

Au : 16/09/2026

Fait à Paris,
Le : 17/09/2021

Claude Malley
Président de QUALICLIMAFROID



Accréditation
N°5-0585
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

Cette attestation pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Pour vérifier à tout moment la validité de cette attestation, consulter la liste des opérateurs attestés sur www.datafluides.fr

Association Technique de Certification et de Classification des entreprises d'Installation de Matériel Frigorifique, de Ventilation, de Traitement d'air, de Climatisation, de Conditionnement de l'air
3, cité Paradis • 75010 PARIS • Tél. : 01 44 83 68 20 - Fax : 01 44 83 68 21 Email : contact@qualiclimafroid.com
TVA Intracommunautaire : FR 63 313 243 669 • Code APE 8299Z • Siret 313 243 669 00030
www.qualiclimafroid.com

